RETRO VISION

LA FAMINE MENACE l'U. R. S. S.

LES ETATS-UNIS ENVERRONT-ILS DES VIVRES ?

Le « Columbia Broadcasting System » a annoncé qu'on s'attendait dans les milieux gouvernementaux américains à une prochaine démarche du gouvernement soviétique qui demanderait l'envoi de vivres. Le commentateur américain a déclaré que les populations soviétiques allaient traverser un hiver comparable aux pires périodes de la guerre civile. Il a attribué cette situation aux destructions de récoltes ordonnées par Staline.

Il est intéressant de remarquer que la radio américaine elle-même doit avouer que la situation alimentaire des Soviets va être sous peu des plus critiques. Mais les raisons qu'elle en donne sont tendancieuses. Il serait absurde de dire que Staline a ordonné de détruire les récoltes dans les territoires qui sont encore en son pouvoir. La véritable raison de la disette qui menace les Soviets est la perte des terres à blé d'Ukraine. Il convient d'ailleurs de souligner que la conquête par les troupes allemandes de ces riches régions a été faite si rapidement que les soldats soviétiques, fuyant en toute hâte, n'ont pas eu le temps de détruire les récoltes ainsi que Staline en avait donné l'ordre.

CRÉATION de six comités à la conférence de Moscou

MOSCOU, 30 Septembre.

En déclarant ouverte la conférence de Moscou, M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, a suggéré la nomination de six sous-commissions : marine, aviation, armée, transports, matières premières, fournitures médicales.

Lord Beaverbrook, chef de la délégation britannique, a pris la parole pour souligner « l'importance » de l'aide anglo-saxonne aux « démocraties ».

« Aujourd'hui, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a-t-il dit, sont solidaires avec les Soviets. »

M. Harriman, chef de la délégation américaine, a déclaré que l'envoi d'une mission américaine en U.R.S.S. constituait un événement historique.

Les six sous-commissions nommées sur la demande de M. Molotov ont commencé leurs travaux et doivent en terminer vendredi.

Le maréchal Vorochilov était présent à cette première réunion, ainsi que sir Stafford Cripps, ambassadeur de Grande-Bretagne, et M. Steinhardt, ambassadeur des Etats-Unis.

Lord Beaverbrook et M. Harriman ont eu, hier soir, une seconde entrevue avec Staline.

LA R. A. F. S'ACHARNE sur les villes italiennes

ROME, 29 Septembre.

Le Grand Quartier Général italien communique :

En Afrique du Nord, activité d'artillerie sur les fronts de Tobrouk et de Solium.

Au cours d'une attaque aérienne sur Bardia, deux avions ennemis ont été abattus par la D.C.A. et deux par des chasseurs allemands.

En Afrique orientale, des unités ennemies ont tenté d'effectuer une attaque dans le secteur de Gondar contre nos postes avancés. Ils ont été mis en fuite par notre artillerie et par la riposte de nos détachements.

Des avions anglais ont attaqué la ville de Rhodes. Quelques maisons ont été atteintes, ainsi que l'hôpital où il y a 12 morts.

En Méditerranée centrale, nos chasseurs ont abattu en flammes deux bombardiers du type Blenheim.

L'aviation ennemie a attaqué Trapani, Marsala et Castelvetrano, où des bombes incendiaires ont été jetées. En outre, Palerme a été bombardé. Il y a 9 morts et 26 blessés. Turin a été également attaqué. Un appareil a été abattu par la D.C.A. et s'est écrasé à Candiolo. Les 5 membres de l'équipage sont morts.

Des avions ennemis ont survolé Milan, mais n'ont pas jeté de bombes. Il y a 6 blessés, 3 par des éclats d'obus de la D. C. A. et 3 par des accidents de la circulation. Les quartiers de Savona Marina ont été bombardés. Des maisons ont été endommagées. Des bombes explosives et incendiaires ont été jetées. Des fusées ont été lancées ainsi que des tracts.

L'ennemi a opéré également une attaque sur Gênes où quelques maisons ont été détruites. Quelques incendies qui avaient éclaté dans la campagne ont pu être éteints. Il y a un mort et 3 blessés. Un pompier a été mortellement atteint. 4 autres ont été blessés par des éclats de la D.C.A., dont 2 grièvement.

La Spezia a été bombardée. Des bombes explosives et incendiaires ont été jetées. Les incendies ont été éteints. 4 personnes ont été blessées par des éclats de D.C.A.

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, nos détachements aériens ont bombardé des navires ancrés à Malte.

Ce communiqué sera suivi dans le courant de la journée d'un communiqué spécial.

L'ARRIVÉE du 2e contingent DE VOLONTAIRES sur le front est

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au loin, sur la voie, un panache de fumée ; on devine aux portières des bras qui s'agitent.

Les wagons s'immobilisent au long du quai, les clairons sonnent « aux champs ».

Les officiers se saluent puis les hommes descendent, se rangent par compagnies.

Pendant une pause, anciens (déjà !) et nouveaux arrivés échangent quelques paroles : nouvelles de France, vie au camp, impressions de voyage.

Chacun est heureux de retrouver des camarades attendus ; on commence à rappeler des souvenirs.

« A gauche... gauche ».

« En avant... marche.

Le deuxième contingent de volontaires français gagne ses cantonnements.

Après avoir traversé presque la moitié de l'Europe, des hommes de tous âges et de toutes professions vont reprendre la vie militaire.

Demain, en quittant leurs vêtements civils, ils « dépouilleront le vieil homme » pour devenir les soldats de l'Europe.

André SAUNIS.

Aucun attentat n'a été dirigé contre le président du Conseil de Slovaquie

BRATISLAVA, 30 Septembre.

On communique officiellement :

« L'agence Reuter a diffusé, par l'intermédiaire de Radio-Londres, une information selon laquelle le Dr Adalbert Tuka, président et ministre des Affaires étrangères de Slovaquie, aurait été l'objet d'un attentat, qui d'ailleurs aurait échoué. Le bureau de presse slovaque est autorisé à démentir cette nouvelle qui est un pur produit de l'imagination. Aucun attentat n'a, en effet, été dirigé contre le président du conseil. »

L'ALLEMAGNE n'a pas fait de sondages en vue de la paix

BERLIN, 30 Septembre.

Certains postes de radio étrangers ont répandu des bruits sur de prétendus sondages allemands en vue d'une paix. Bien qu'en présence des victoires allemandes remportées depuis le début de la guerre et principalement dans la campagne de l'Est, de pareilles rumeurs se jugent elles-mêmes et se montrent sous leur jour véritable, à savoir une tentative faite pour influencer les esprits naïfs, on dément, à la Wilhelmstrasse, de la façon la plus catégorique, toutes les informations de ce genre. Il n'y a dans ces affirmations des radios étrangères pas la moindre parcelle de vérité. Un compromis avec le bolchevisme est exclu. Le bolchevisme sera extirpé.

13.000 PRISONNIERS à l'est de Dniepropetrovsk

(Suite du communiqué allemand)

Dans l'Atlantique Sud, un sous-marin a coulé un bateau-citerne de 12.000 tonnes.

Le canal de Saint-George bombardé

Dans sa lutte contre la Grande-Bretagne, la Luftwaffe a bombardé, la nuit dernière, des installations militaires sur le canal de Saint-George et sur la côte sud-est de l'Angleterre.

En Afrique du Nord, des avions de combat allemands ont bombardé des camps et des dépôts de matériel anglais à Tobrouk. Au cours de ces attaques, l'ennemi a perdu, en combats aériens, cinq appareils. Deux autres ont été abattus par la D.C.A.

De faibles détachements de l'aviation britannique ont survolé, la nuit dernière, le nord-ouest et le sud-ouest de l'Allemagne. Les bombes ont provoqué des dégâts minimes. La D.C.A. a abattu un bombardier britannique.

9 HEURES DE COMBAT AÉRO-NAVAL

Les avions italiens coulent 3 croiseurs anglais et endommagent 9 autres unités

(Suite du communiqué spécial italien)

Dans la soirée, une autre escadrille d'avions italiens, partie des bases de Sicile, a attaqué ce qui restait des unités ennemies et a sûrement touché par des torpilles un autre croiseur lourd et un contre-torpilleur (officiers commandant les avions: capitaine Magagnoli et lieutenant Silva).

Ainsi, deux croiseurs lourds et un croiseur léger ont été sûrement coulés ; un cuirassé et une grosse unité plus ou moins endommagés, ainsi que six unités plus petites et un contre-torpilleur. Pendant que la bataille se poursuivait, des combats violents avaient lieu entre avions italiens et ennemis. Six avions britanniques ont été abattus en flammes et huit de nos appareils ne sont pas rentrés à leur base.

Doivent être considérés comme tombés à la tête de leurs unités : le colonel commandant toute la formation et trois commandants d'escadrille.

Pendant cette grande bataille, qui a duré de 13 heures à 22 heures, le 27 septembre, dans un magnifique et impétueux élan et en dépit du danger, nos avions ont attaqué la flotte britannique non seulement avec leurs armes, mais aussi avec tout leur courage et toute leur décision de frapper.

Un des navires marchands du convoi a été torpillé, dans le canal de Sicile, par des unités légères de la Flotte royale italienne; un autre a été touché et coulé au large des côtes algériennes par des unités légères de la flotte également ; deux autres, d'un tonnage global de 23.000 tonnes, ont été coulés entre la Tunisie et la Sardaigne par des avions torpilleurs, commandés par les lieutenants Focacci et Di Della.

Caisse Autonome d'Amortissement
DE LA DETTE PUBLIQUE

ÉMISSION
D'OBLIGATIONS DE 2.000 FRANCS
4 % net d'impôts
amortissables en 50 ans et 3 mois

EMISSION AU PAIR

On souscrit :

1° EN NUMERAIRE ;
2° EN BONS DE LA DEFENSE NATIONALE émis avant le 1er Septembre 1941.

INCONVERTIBILITE ASSUREE JUSQU'AU 1er JANVIER 1945

Les nouveaux titres sont garantis par l'ensemble des ressources de la Caisse d'Amortissement. Ils seront inscrits à une section spéciale du Grand Livre de la Dette Publique

ON SOUSCRIT PARTOUT

Les époux Monneron DEVANT LES ASSISES

Cet après-midi le jury parisien prononcera son verdict

A quoi bon répéter les immondes sévices dont fut victime la malheureuse petite Liliane Monneron, martyrisée par des parents infâmes, que le docteur Genil-Perrin, médecin psychiatre reconnaîtra pleinement responsables de leurs actes.

La cour d'assises a vu comparaître bien des criminels, entendu bien des horreurs, mais jamais on n'avait assisté à la relation de pareils actes ignobles appelant une répression implacable.

Les témoins ne nous épargnent aucun détail atroce.

Le docteur Paul, d'habitude si calme, ne peut se défendre de stigmatiser les agissements des bourreaux Monneron.

Cet après-midi, réquisitoire de M. Guetat, avocat de l'Etat français, plaidoiries et verdict.

M. L.-G.

UN APPEL DE LA LÉGION

— Jeunesse, l'avenir du pays est entre tes mains.

— Il faut le mériter, il faut le gagner.

Lorsque, le 22 juin 1941, les armées du Reich se sont lancées à l'assaut du bolchevisme, la guerre a pris son sens définitif.

Depuis, malgré l'immensité de leurs ressources militaires, les Soviets ont reçu des coups d'une violence qui assure leur effondrement prochain.

La défaite du bolchevisme est une des conditions premières de l'unité européenne. La menace qui a pesé sur l'Europe pendant des années, n'est plus un mythe ; elle est une réalité éclatante. Des masses de combattants, abondamment outillés, s'apprêtaient à se ruer sur l'Occident qu'aurait suffisamment épuré une guerre opportunément déclenchée. Aujourd'hui, nous respirons : le communisme est vaincu.

Il n'est pas dans le tempérament français de faire battre ou de laisser battre d'autres nations pour la liberté et la grandeur de notre pays. Nous ne sommes pas des Anglais !

Un Comité central s'est créé. Il n'a pas de caractère politique. Il réunit contre le bolchevisme tout ce qui est profondément national en France.

Le maréchal Pétain a donné, dès les premiers jours, son approbation à cette initiative française ; il l'a renouvelée depuis.

Or, il est nécessaire que la France soit représentée dans cette lutte gigantesque par des unités qui soient à la taille de notre histoire. Il est nécessaire que ces unités soient suffisamment nombreuses, suffisamment fortes pour pouvoir soutenir et gagner les combats dont le bénéfice revient à la France. Il faut comprendre ce qu'il y a de grand dans le geste du Führer allemand. Un an à peine après sa victoire, il permet à la France de retrouver sa grandeur morale et sa physionomie universelle par un acte militaire français.

Jeunes hommes des camps de Jeunesses et des Chantiers, votre avenir et celui de votre pays est entre vos mains. Il faut le mériter. Il faut le gagner !

Pour cela, il faut en grand nombre vous engager dans al Légion des volontaires français contre le bolchevisme. Elle constitue aujourd'hui l'œuvre patriotique par excellence.

Votre place de patriote est dans nos rangs !

On nous mande du monde entier

ANKARA

— M. von Papen, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu à Ankara où il aura des entretiens avec M. Saradjoglou, ministre turc des Affaires étrangères.

BAGDAD

— Sir John Ward, directeur du port de Bassora, a été, par décret du régent d'Irak, nommé général des forces irakiennes.

SOFIA

— Le gouvernement bulgare a publié un communiqué annonçant que les parachutistes soviétiques qui avaient atterri ces jours derniers en territoire bulgare ont été réduits à l'impuissance.

AGRAM

— Aucun nouvel incident ne s'étant produit à Agram, l'heure de la fermeture des établissements publics est reportée de 22 heures à 23 heures.

BERNE

— Le traité commercial germano-helvétique a été ratifié hier soir par le conseil fédéral national.

Rentrée des classes
TOUS LES LIVRES
chez
GIBERT JEUNE
« LE LIBRAIRE DES JEUNES »
Rive droite : 15 bis, boulevard St-Denis (2e)
Rive gauche : 27, quai Saint-Michel (5e)

MALGRÉ LES MESURES PRISES LES JUIFS CONTINUAIENT LEUR « PETIT COMMERCE »...

Le commissariat général aux questions juives communique :

Des récentes vérifications ont permis de constater qu'un certain nombre de commerçants juifs continuaient à exercer leur activité habituelle et demeuraient en contact avec le public, malgré les instructions formelles du service de contrôle des administrateurs provisoires, et les avis officiels transmis par la voie de la presse.

Les délinquants ont été immédiatement dirigés sur un camp d'internement, sans préjudice des sanctions plus graves qui peuvent leur être appliquées.

Egaré chez les clochards de la place Maubert, un ouvrier rentrant d'Allemagne est dépouillé de 10.000 francs

Un ouvrier revenant d'Allemagne, Georges Cotel, trente-cinq ans, charpentier en fer, était en congé depuis deux jours à Paris. Hier, il entrait dans un bar, rue Lagrange, fréquenté habituellement par des clochards et se fit servir à boire. Soudain, il eut un malaise et perdit connaissance un court instant. Lorsqu'il revint à lui son portefeuille, renfermant 6.000 francs d'argent français et 200 marks, soit au total 10.000 francs, lui avait été dérobé ainsi que tous ses papiers. Il déposa plainte au commissariat de police du quartier de la Sorbonne.

L'officier de police Barthélemy effectua avec les agents une descente dans l'établissement où se trouvaient une douzaine de miséreux, bancals, unijambistes, aveugles, tous paraissant être des personnages de la cour des Miracles.

Ils furent amenés au commissariat pour y être interrogés. Le portefeuille resta introuvable, mais la plupart de ces gens étaient des repris de justice. Parmi eux, « Yeyette la Pilonneuse », autrement dit Henriette Huss, cinquante-quatre ans, originaire de Gand, dix-sept fois condamnée, sortie de prison depuis quarante-huit heures, est la plus soupçonnée.

La plupart d'entre eux ont été envoyés au dépôt.

Un quatuor offrait du porc à 57 francs le kilo

Mais les acheteurs éventuels étaient des policiers

Depuis un certain temps, trois inspecteurs de la brigade de Pantin avaient eu vent du trafic des nommés Blaudet Robert, charcutier à Pavillons-sous-Bois, 31 ans, Trédémy Gaston, à Noisy-le-Sec, 21 ans, et Bomatti, de Pavillons-sous-Bois, dix-huit ans, qui offraient du porc à 57 francs le kilo. En s'adressant à un maraîcher qui les mit en relations avec les trois placeurs, les inspecteurs se présentèrent comme acheteurs éventuels. Emmenés chez un marchand de cochons, un nommé Abit, à Pavillons-sous-Bois, ce dernier leur proposa la vente de 20 cochons au prix convenu.

Le petit jeu prit fin. Dans la porcherie, les inspecteurs arrêtèrent en flagrant délit les quatre associés. Une perquisition faite au domicile des trois placeurs n'a rien donné. Quant au marchand de cochons, il a déclaré vendre pour la première fois du porc à un prix aussi élevé. Il n'avait accédé à cela que sur les instances de ses complices. Il a été inculpé d'infraction à la loi du 21 octobre 1940 sur la hausse illicite.

Les trois autres ont été conduits au dépôt.

HUMANISONS L'ADMINISTRATION

Il y a vraiment des moments où l'homme de bonne volonté apprend à désespérer de l'humain. Et où ceux-là mêmes qui devraient s'exercer à soulager les criantes misères de notre temps s'emploient, au contraire, à tout compliquer, à tout noyer dans la sacro-sainte paperasserie.

Voici un cas. Il n'est pas unique, hélas ! Il s'agit d'un ancien combattant, clicheur de son métier, inscrit au chômage dans une mairie parisienne. Il reçoit une convocation pour une place de manœuvre à Athis-Mons. Ce travail il ne peut l'accepter pour des raisons impérieuses de santé.

Sa mairie le convoque alors trois jours après pour lui faire passer une visite médicale. Comme par hasard, et le hasard en ces choses nous semble singulièrement se répéter, il ne reçoit pas cette convocation. Néanmoins, pour faire preuve de la meilleure discipline, il se présente volontairement quelques jours après au centre médical. Là, il est reconnu effectivement malade, à un degré plus avancé qu'à la visite précédente.

Pensant être en règle, il se présente alors au fonds de chômage pour toucher sa quinzaine régulière. Il s'entend dire alors par un quelconque gratte-papier agressif qu'il a été radié du chômage parce qu'il ne s'est pas présenté à la mairie pour la contre-visite !

Croyez-vous vraiment que ce ne soit pas à désespérer de l'administration, au moment même où il ne manque pas de bonnes volontés. Inemployées chez de jeunes recrutés qui attendent toujours en vain la place qui leur revient ?

André CHAUMET.

Un mari tue sa femme qui voulait divorcer

Les époux Carru, de Vimpelles (Seine-et-Marne), étaient en instance de divorce. La femme, née Marie Lebras, était retournée vivre à Mouy-sur-Seine, chez ses parents. Hier, de passage à Vimpelles, son mari l'aborda :

— J'ai à te parler, dit-il.

Mais, dès la dernière maison dépassée, il se jeta sur elle et la frappa sauvagement à coups de couteau.

La malheureuse ne tarda pas à expirer, tandis que son meurtrier prenait la fuite dans la direction de la Seine où on suppose qu'il est allé se jeter.

RENTRÉE DES CLASSES

Etes-vous sûr de pouvoir trouver, à la Rentrée, les livres et fournitures nécessaires à vos enfants. Plus que jamais, nous vous conseillons d'acheter de bonne heure. Vendez vos livres inutiles.

LIBRAIRIE JOSEPH GIBERT
Livres neufs et d'occasion. - Papeterie
Un seul magasin à Paris
26-30, Boulevard Saint-Michel, VIe

d'hier à AUJOURD'HUI

■ EMPLOYE DANS UNE IMPRIMERIE du boulevard Voltaire, où se tiraient des feuilles de tickets d'alimentation, Pierre Aubelard, en avait détourné une certaine quantité et les avait distribues gratuitement à des amis. L'un des possesseurs exhibant plusieurs feuilles de matières grasses chez un crémier, a été conduit au commissariat de Picpus. L'enquête a amené douze autres inculpations.

■ TOMBE D'UN CAMION EN MARCHE, en revenant de son travail, le manœuvre Guillaume Guilloux, trente-huit ans, demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, meurt sur le coup d'une fracture du crâne.

■ PLUSIEURS FOIS CONDAMNE, recherché pour vol et recel d'un stock de lainages valant un million, le nommé Raymond Spezia, vingt-huit ans, a été arrêté par la police de Paray-Vieille-Poste, après une chasse à l'homme nocturne. Une grande quantité de denrées alimentaires ont été saisies chez lui.

■ VICTIME D'UN VOLEUR A LA TIRE, dans un bar de la place Maubert, l'ouvrier Eugène Gillot n'avait plus un sou pour reprendre, à la gare Montparnasse, le train de Chartres où il travaille. Pour résoudre la difficulté, il mendia sur le boulevard Saint-Michel. Il a été arrêté, mais a porté plainte car ses pièces d'identité et son livret de pension ont disparu en même temps que son argent.

■ AU COURS D'UNE SCENE DE JALOUSIE, Marguerite Gosset, vingt-huit ans, marchande de fleurs ambulante, 206, quai de Jemmapes, a tiré un coup de revolver sur son ami, Fabien Devenay, qui, blessé à la cuisse, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

■ A LA CASERNE DE LA PLACE JULES-RENARD, l'amiral Bard, préfet de police, présentera demain matin, mercredi 1er octobre, à 9 h. 30, le colonel Simonin, le nouveau commandant du régiment de sapeurs-pompiers, aux officiers de cette unité.

■ PRISE SUR LE MARCHE de St-Mandé alors qu'elle essayait de dérober le porte-monnaie d'une femme, Mme Desrosiers, soixante ans, avait sur elle de nombreuses cartes d'alimentation. Elle en est à sa 28e condamnation.

■ UN INCENDIE DANS UN HANGAR appartenant à M. André Bénard, agriculteur à Guyancourt (S.-et-O.), a détruit plus de 1.500 quintaux de blé et divers céréales. Les dégâts s'élèveraient à environ un million. Le sinistre serait dû à la malveillance.

■ SE FAISANT PASSER POUR OFFICIER DE RESERVE, rapatrié d'Allemagne, un repris de justice, Maurice Caron, quarante-huit ans, sans domicile fixe, déjà condamné vingt fois, escroquait les ecclésiastiques et les officiers ministériels. Il s'est fait arrêter par le commissaire de police de Sèvres.

■ EVADE EN 1939 de la Centrale de Clairvaux, Robert Thiriet a été arrêté à Homécourt (M.-et-M.), après une bagarre au cours de laquelle un des gendarmes a été blessé.

Le président Krüger HÉROS D'UN FILM

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après maintes offensives ténébreuses, l'Angleterre, en 1877, aguichée par la découverte de diamants à Kimberley, annexe brutalement le Transvaal. Le Conseil exécutif de la République proteste et envoie une délégation à Londres. Krüger est parmi les délégués. Mais le cabinet de Saint-James refuse d'entendre les doléances de « paysans lunatiques ». Ces derniers prennent alors les armes et, en 1881, chassent les Anglais du Transvaal. Commandant en chef des forces sud-africaines pendant cette courte guerre, Krüger est élu, l'année suivante, président de la République.

Désormais, pour tous les Boers il est le légendaire « Ohm Paul » — (Oncle Paul). Coiffé d'un gibus en cuir bouilli, vêtu d'une redingote élimée, il gouverne sereinement sa république, fumant une vieille pipe et vidant des pots de bière et des tasses de café sur la terrasse de la maison de campagne de Prétoria où chacun a le droit de venir lui soumettre ses doléances et ses griefs...

Mais cette admirable paix paysanne allait être encore troublée, car l'impérialisme anglais ne désarmait pas. L'or, le diamant tentaient toujours de plus en plus les vils marchands londoniens et un sinistre aventurier, Cecil Rhodes, à la solde de la juiverie britannique, entrait dans le jeu. Ce fut l'invasion, l'annexion et il suffit de se reporter à la chronique de ce temps pour rappeler avec précision aux mémoires défaillantes les invraisemblables cruautés des envahisseurs.

C'est toute cette époque où John Bull se déshonora et souleva de dégoût le monde entier que va nous restituer ce film magnifique où le réalisateur, empruntant aux seuls faits authentiques, a su mettre en relief un réalisme poignant.

René CERAN.

La correspondance interzones n'est plus admise poste-restante

Les autorités allemandes viennent de faire connaître que toutes les cartes postales appelées à franchir la ligne de démarcation devaient porter outre les nom et prénom de l'expéditeur et du destinataire l'indication complète de leur domicile réel.

La mention « poste restante » n'est donc plus admise.

Plus de sursis pour les infractions pouvant nuire à l'unité nationale

VICHY, 29 Septembre.

Le gouvernement vient de décider, par une loi qui sera publiée demain au *Journal officiel*, que, dorénavant, le bénéfice du sursis ne pourra être accordé aux individus coupables d'avoir contrevenu à la législation en matière de ravitaillement, contrôle des prix, d'accaparement et d'infanticide ou, d'une manière générale, aux individus condamnés pour toutes les infractions de nature à nuire à l'unité nationale, à l'Etat ou au peuple français.

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE 1941 (Cours de clôture)

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
Valeurs du Trésor		
Rentes		
5 %	95 65	95 65
3 % amortissable	97 75	98 ..
1917	101 75	101 75
4 % 1918	101 90	101 90
1925	181 ..	180 50
5 % 1920	136 75	136 85
4 1/2 % 1932 A	103 15	103 10
4 1/2 % 1932 B	103 80	103 75
4 1/2 % 1937	203 95	203 45
5 % 1939	104 35	104 25
Obligations		
4 1/2 % 1933	1223 ..	1219 ..
4 % 1934	1125 ..	1117 ..
5 % 1935	1010 ..	1009 ..
4 1/2 % 1932	1013 ..	1013 ..
4 % 1936	135 60	135 60
Bons du Trésor		
4 1/2 % 1933	1103 ..	1110 ..
5 % 1934	1034 ..	1031 ..
4 1/2 % 1934	1059 ..	1059 ..
4 % 1935	1045 ..	1045 ..
5 % septemb. 1937	1002 ..	1000 ..
5 1/2 décemb. 1937	1033 ..	1031 ..
5 1/2 % 1938	1003 ..	1001 ..
Caisse Autonome		
4 1/2 % 1929	1002 ..	1002 ..
5 % 1938	121 ..	121 60
Obligations		
Ville de Paris		
1930 4 %	.... ..	971 ..
1934 5 1/2 %	1003 ..	1002 ..
1938 6 %	1025 ..	1025 ..

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
Départ. Seine		
5 % 1935	1002 ..	1002 ..
5 1/2 % 1936	1020 ..	1020 ..
6 % 1937	1125 ..	1125 ..
Crédit National		
5 % 1919	610 ..	610 ..
5 % 1920	535 ..	538 ..
5 % 1934	1085 ..	1080 ..
5 % 1935	1063 ..	1050 ..
6 % 1938	1000 ..	995 ..
Crédit Foncier		
5 % 1929	1001 ..	1001 ..
Commun. 1930 4 %	972 ..	968 ..
Fonc. 1930 4 1/2 %	928 ..	920 ..
5 % 1933	1030 ..	1035 ..
5 1/2 % 1934	1035 ..	1028 ..
P. T. T.		
5 % 1928	515 ..	515 ..
4 1/2 % 1929-32	510 ..	510 ..
5 % 1934-35	995 ..	1006 ..
5 % 1936	1023 ..	1023 ..
6 % 1938	1005 ..	1006 ..
Actions		
Banques		
Banque de France	14325 ..	14050 ..
— de Paris	1380 ..	1360 ..
Crédit Lyonnais	3200 ..	3145 ..
Société Générale	1381 ..	1350 ..
Electricité, Gaz		
Lyonn. des Eaux	2720 ..	2635 O
C. P. D. E.	1715 O	1685 ..
C. G. d'Electricité	3970 ..	3890 ..
Energie Industr.	3175 ..	.... ..
Union d'Electricité	.... ..	1050 ..
Ecl., Chauf. F. M.	2080 O	202 50
Gaz de Paris	443 ..	431 ..

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
Transports		
Canal de Suez	22000 ..	21200 O
— (civile)	4500 ..	4200 ..
Est	.... ..	.... ..
Lyon	1600 ..	1565 ..
Midi	1205 ..	1205 ..
Nord	1170 ..	1435 O
Orléans	1458 ..	1425 O
Métropolitain	2200 ..	2140 O
Chargeurs Réunis	3145 ..	3145 ..
Messageries Marit.	560 ..	560 ..
Forges, Mines		
Schneider	3200 ..	3130 ..
Marine-Homécourt	950 ..	930 ..
Béthune	1452 ..	1420 ..
Anzin	1365 ..	1340 ..
Blanzy	3140 ..	3060 O
Courrières	549 ..	530 ..
Lens	715 ..	695 ..
Vicoigne	1135 ..	1115 ..
Nickel	2175 ..	2115 ..
Penarroya	940 ..	912 ..
Prod. chimiques		
Air Liquide	2520 ..	2450 ..
Ugine	.... ..	4375 ..
Pechiney	4170 ..	4050 ..
Rhône-Poulenc	2600 ..	2550 ..
Saint-Gobain	5700 ..	5600 ..
Valeurs diverses		
Compteurs à Gaz	.... ..	1349 ..
Say	1725 ..	1675 O
Citroën	1020 ..	1000 ..
Peugeot	1055 O	1030 O
Terres Rouges	1149 ..	1119 ..
Afrique occident.	2800 O	2725 ..
Ciments Français	.... ..	.... ..
Paris-France	1285 ..	1265 ..
Union Européenne	1530 ..	1500 ..

RESISTANCE DES RENTES - INDUSTRIELLES LOURDES

Le fléchissement des rentes françaises est limité à une fraction. Toutefois, les séries à garantie de change abandonnent chacune un demi-point.

Résistance des bons et obligations du Trésor.

Les valeurs à revenu variable supportent de nouvelles ventes et le tassement des cours est à peu près général. Comme la veille, la Chambre syndicale doit intervenir pour freiner la baisse et contingenter les offres.

Aux Banques, la Banque de France revient de 14.325 à 14.050, la Banque de Paris, de 1.390 à 1.360. Résistance du Crédit Foncier à 4.600 et de la Société Générale à 1.380.

Aux Chemins de fer, le Lyon cote 1.565 contre 1.600.

Glissement des valeurs d'électricité : C.P.D.E., 1.685 contre 1.765 ; Compagnie Générale d'Electricité, 3.890 contre 3.970.

Recul des métallurgiques et des charbonnages. Tréfileries, 1.220 contre 1.245 ; Béthune, 1.420 contre 1.452 ; Charbonnages du Tonkin, 3.900 contre 4.000.

Baisse des mines métalliques : Nickel, 2.115 contre 2.175 ; Penarroya, 912 contre 940.

Aux produits chimiques, fléchissement à peu près général. Péchiney, 4.050 contre 4.170 ; Saint-Gobain, 5.600 contre 5.700 ; Air Liquide, 2.450 contre 2.520.

Sucres et caoutchoucs plus lourds. Terres-Rouges, 1.119 contre 1.149.

PARIS-SOIR" *prend votre défense*

LE RAVITAILLEMENT

POUR LA PROCHAINE DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE

LES TICKETS SERONT REMIS préalablement aux commerçants

En vue de la prochaine distribution de pommes de terre, les détaillants prendront, à partir de mercredi 1er octobre, le ticket DA de la feuille de denrées diverses d'octobre de leurs clients — ticket qui donnera lieu à la répartition ultérieure de la ration prévue (PROBABLEMENT 2 kilos).

Les tickets DB, DC, etc., feront ensuite l'objet de cet enregistrement préalable pour les autres distributions.

Il ne s'agit donc pas — nous indique ce matin le ministère du Ravitaillement — d'une « inscription » proprement dite, mais d'une remise anticipée des tickets pour assurer une meilleure répartition chez les commerçants et faire disparaître définitivement les files d'attente.

Peut-être, l'inscription pure et simple suivra-t-elle. Car ce nouveau système (du reste déjà appliqué depuis longtemps par certains détaillants) risque, notamment pour les « craintifs », d'instaurer des « écritures » compliquées.

Huit kilos de pommes de terre en octobre permettront de commencer le stock familial

Il arrive à présent, une moyenne de 1.100 tonnes de pommes de terre par jour à Paris. Le plan établi par les services du Ravitaillement prévoit des livraisons de 2.400 à 4.000 tonnes qui permettraient pour octobre et novembre des rations hebdomadaires de 2 kilos par consommateur.

La première de ces distributions aura lieu probablement dès le jeudi 2 octobre.

Avec cette cadence de répartition, il sera donc possible d'amorcer la constitution d'un petit stock familial. Mais il y aura lieu de veiller sur la conservation de ces précieux tubercules. Il est tout spécialement recommandé aux ménagères de faire un tri soigneux des pommes de terre qu'elles achètent. En effet, des ravages ont été causés par le mildiou. On reconnaît les tubercules atteints à ce qu'ils sont extérieurement tachés de brun, cette tache se prolongeant intérieurement par des marbrures plus ou moins profondes. Une pomme de terre ainsi atteinte risque de contaminer ses voisines et de pourrir rapidement.

DU LAIT pour les moins de deux ans DU CAFE pour les enfants

La famille française est à la base du redressement national.

Un nouveau-né n'a droit qu'à 3/4 de litre de lait par jour. Or, du lait, il y en a. Cette ration est médicalement insuffisante. Les services de la Santé publique ne peuvent-ils demander à ceux du ravitaillement la ration normale ?

D'autre part, on vient d'apprendre que, pour octobre, les titulaires des cartes J1 et J2 n'auront pas droit au café ! Le lait auquel ont droit les enfants classés dans ces catégories n'arrive chez les détaillants qu'entre 9 heures du matin et midi. Seront-ils condamnés à partir pour l'école sans avoir bu un liquide chaud ?

Il faut immédiatement rétablir le café pour ces catégories, devrions-nous, nous les adultes, nous en passer.

J. R.

LE CARNET DE LA MÉNAGÈRE

Pour éviter toute erreur d'interprétation, le secrétariat d'Etat à la Production industrielle rappelle une fois encore que les points 1 à 30, de la carte provisoire de textile, ne cesseront d'être valables qu'à une date qui sera ultérieurement fixée. Ils pourront être utilisés AU MOINS JUSQU'AU 31 DECEMBRE. Il est donc recommandé aux consommateurs d'en user avec économie et de classer leurs besoins des prochains mois par ordre d'urgence, la mise en circulation des tickets suivants ne pouvant pas être prévue.

Les prix de gros des volailles et des lapins expédiés vivants aux grossistes qui les abattent et les préparent pour la vente, sont fixés comme suit: poulets, 35 francs, 33 francs ou 31 francs le kilo suivant la catégorie ; poules, 24 francs le kilo ; oies, 24 francs le kilo ; lapins, 18 francs le kilo ; canards, 25 francs le kilo ; pintade, 35 francs le kilo.

L'art d'accommoder les restrictions

CAROTTES SURPRISE

Epluchez 750 gr. de carottes ; réservez, sur cette quantité, deux belles carottes ; coupez le reste en épaisses rondelles ; faites-les bouillir à l'eau salée dix minutes seulement ; égouttez.

Par ailleurs, enlevez la peau de quelques tomates très mûres (750 gr. environ) ; émincez et mettez les fruits dans une casserole avec un peu de sel ; faites bouillir dix minutes. Après ce temps, ajoutez les rondelles de carottes mi-cuites, continuez la cuisson jusqu'à consistance tendre des carottes. Les tomates doivent être complètement fondues.

Dans une assiette, pétrissez ensemble 20 gr. de beurre frais (c'est le début du mois), un hachis de fines herbes et les deux carottes crues réservées, très finement râpées.

Hors du feu, mélangez cette préparation aux carottes à la tomate.

LA MAISON J. DEBRAY

n'est pas une maison de retournages, mais un Maître-tailleur qui, pour éviter le chômage à ses ateliers, refait vos costumes et pardessus à « l'envers ». 22, rue La Boétie, 8e.

50 kilos de charbon pour les non abonnés au gaz

Les consommateurs non abonnés au gaz pourront utiliser le coupon numéro 5 de la feuille